



© Pixabay

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



CREPAN



Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn et Twitter



8 rue Germaine Tillion 14000 Caen



02 31 38 25 60



www.crepan.org



crepan@gmail.com

Mai 2023 - ISSN : 2826-5335

Nos partenaires en 2022



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Sommaire

Notre association	1
Nos actions	5
Nos représentations	6
Actions de sensibilisation développées par les bénévoles	9
Actions du pôle Biodiversité	11
Études	16
Actions Juridiques	17
Nos publications	19
Nos relations	22



NOTRE ASSOCIATION

Vie associative

Composition du bureau et du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 11 personnes dont 7 au bureau de l'association (voir tableau ci-contre). Le CA est issu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2022 et le bureau du CA du même jour.

Les adhérents de l'association

En 2022, une centaine d'adhérents dont 17 associations réparties sur les trois départements de l'ex Basse Normandie sont membres du CREPAN, soit environ un total de 2000 adhérents directs et indirects.

Réunions statutaires

Les élus du CREPAN ont choisi de réunir l'ensemble du Conseil d'Administration pendant une journée, en présentiel et en visioconférence pour s'adapter aux besoins de chacun.

Au total, les membres du CA du CREPAN se sont donc retrouvés 11 fois au long de l'année 2022 pour des réunions statutaires. De nombreuses autres réunions plus ou moins formelles bénévoles / bénévoles, bénévoles / salariés et salariés / salariés ont eu lieu au cours de l'année.

2022

10 conseils d'administration : 13 janvier, 24 janvier, 11 mars, 07 avril, 11 avril, 15 juin, 19 octobre et 23 novembre.

1 Assemblée Générale Ordinaire et 1 Assemblée Générale Extraordinaire portant sur le transfert d'actifs : 17 juin 2022.

Objectif de l'association

Le CREPAN est une association militante de protection de la nature et de l'environnement. Nous développons deux grands types d'actions :

La défense de l'environnement

Le CREPAN représente les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement dans les instances consultatives locales, départementales et régionales (nationales pour certains d'entre nous, en tant que représentants de notre fédération nationale France Nature Environnement) et dans les diverses formes de débat public : rencontres, colloques, consultations et enquêtes publiques, etc. Nous développons aussi, si nécessaire, des actions juridiques avec l'appui de notre association membre Manche Nature et de FNE Normandie.

Des actions de terrain

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable par le biais d'animations diverses, de communication afin de sensibiliser et former des publics variés aux différentes thématiques environnementales, d'interventions, ainsi que d'appuis techniques auprès des décideurs et acteurs de terrain (élus, responsables, professionnels).

Liste des coordonnées et compétences du Conseil d'Administration du CREPAN

Présidente	Claudine Joly 19 rue de la Vallée14 170 Sassy	06 86 47 38 29 claudine.b.j@gmail.com	Agricultrice Docteur vétérinaire Master 2 Écologie Eco-Caen
Présidente d'Honneur	Annick Noël 96 rue de l'Arquette 14 000 Caen	02 31 84 11 18 annicknoel@wanadoo.fr	Professeur agrégé SVT Retraitée
Vice-Président	Emile Constant La Morinière 50 800 Rouffigny	06 08 43 84 16 02 33 79 30 57 emile.constant@wanadoo.fr	Ingénieur BTP Retraité Ex Maire de Rouffigny (50)
Vice-Président	André Berne 10 allée de la Salicaire 14200 Hérouville St Clair	06 07 47 57 37 andre.berne@wanadoo.fr	Avocat au Barreau de Paris Ingénieur Agronome INA-PG - Ingénieur du G.R.E.F.
Trésorier	Joël Gernez 2 bis rue du Dr Laënnec 14000 Caen	06 52 97 64 19 09 50 31 22 44 gernez.joel@fne-normandie.fr	Docteur vétérinaire Consultant
Trésorier adjoint	Sylvain Girodon 18 rue Calmette 14 120 Mondeville	02 31 34 40 02 06 84 46 01 33 sylvaingirodon@gmail.com	Docteur vétérinaire
Secrétaire	Arlette Savary 5 rue Général de Gaulle14 970 Saint-Aubin d'Arquenay	06 61 14 19 33 09 73 57 78 00 arlette.vivier@sfr.fr	Professeur allemand Retraitée
Administratrice	Anne Marie Duchemin 10 rue des Castelets 50 330 St Pierre Eglise	02 33 54 25 61 06 82 99 85 35 annema.duchemin@gmail.com	Professeur histoire géographie Salariée Industrie pharmaceutique Retraitée
Administrateur	Guy Ruyter 28 rue Alexandre Bigot 14 000 Caen	02 31 93 73 09 06 87 36 52 74 guy.ruyter@orange.fr	Cadre territorial Retraité
Administrateur	Bernard Rosselot 40 Village de Réthoville 50330 Vicq-sur-Mer	02 33 54 65 90 rosselot.brj@idyle-telecom.com	Retraité Education Nationale Consultant auprès d'organisations internationales
Administrateur	Pierre Margerie 4 rue Aristide Briand 14123 Ifs	06 83 05 99 21 pierre.margerie@laposte.net	Retraité Education Nationale

Organisation du travail

Le Conseil d'Administration, constitué de bénévoles, dirige l'association. Les présences dans les instances consultatives, en tant que représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement, sont assurées par les bénévoles, pour la plupart membres du Conseil d'Administration. Certains adhérents bénévoles participent de plus activement aux actions de terrain.

En 2022, les salariés du CREPAN ont été transférés à FNE Normandie, fédération régionale dont nous sommes cofondateurs en 2017 avec HNNE (Haute Normandie Nature Environnement). Ainsi les actions du Pôle Eco-consommation ont été portées dès cette année par FNE Normandie, celle du pôle Biodiversité ont été portées par le CREPAN en 2022 pour la dernière fois.

Ces transitions sont complexes à réaliser mais assurent la construction et la pérennité d'une structure forte au niveau régional, structure qui redonne toute liberté aux membres du CREPAN de se consacrer aux sujets qui motivent le plus les bénévoles adhérents : les participations-réactions aux débats publics et inter associatifs, aux événementiels environnementaux, les représentations dans les instances officielles, l'apport d'informations via notre site, nos sorties nature, l'appui aux associations locales...

Les actions du CREPAN ont été encore développées sur le terrain en 2022, les bénévoles étant fortement appuyés par des permanents salariés ou en service civique :

- **Julien BENOIST** – chargé de mission depuis 2015 (1 ETP)
- **Raphaël CHAUVEL** – chargé de mission depuis janvier 2022 (1ETP)
- **Anne Frédérique LEVEQUE** - salariée depuis septembre 2019 (0,7 ETP)
- **Emeline BESNARD** – en service civique en appui à la vie associative de septembre 2021 à mai 2022, embauchée en CDD à FNE Normandie
- **Florence VIOT**– en service civique en appui à la mobilisation contre le gaspillage alimentaire de janvier à septembre 2022
- **Adèle BEYSSAC** - en service civique en appui à la sensibilisation à la protection de l'environnement de mars à octobre 2022, embauchée à FNE Normandie
- **Célia POMMIER** - en service civique en appui à la sensibilisation à la protection de l'environnement de septembre 2022 à mai 2023

Des stagiaires ont également été présents pour des durées variables au cours de l'année.



© CREPAN

NOS ACTIONS

Nos représentations

En lien avec ses agréments, agrément régional de protection de l'environnement et agrément pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives régionales, le CREPAN siège dans de nombreuses instances officielles.

Au niveau national

Agriculture

Claudine Joly (Présidente du CREPAN), représentations pour FNE national :

- Plan pesticides Ecophyto 2+ (Task Force du préfet Bisch)
- Plan pollinisateurs
- CNOPSAV : Comité National d'Orientation des Politiques en Santé Animale et Végétale, Comité des experts apicoles

ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) :

- 2 Comités d'Orientation Technique : COT de Santé des Végétaux et COT Santé et Bien Être Animal
- Plateforme d'échanges sur les Autorisations de Mise sur le Marché des pesticides

Nucléaire

Joël Gernez (trésorier du CREPAN), coprésident de FNE Normandie : ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Informations).

Au niveau interrégional et régional

- CESER : Conseil Économique Social et Environnemental Régional. **Arlette Savary** (secrétaire du CREPAN) siège en séances plénières (5 séances en 2022) et dans les commissions « Aménagement du territoire et environnement » et « Développement de l'énergie ». Elle participe également aux comités d'étude « L'eau en Normandie », « Grand Canal Seine Nord ». Elle représente de plus le CESER au Conseil d'Administration de l'association Biomasse et à son Assemblée Générale, ainsi qu'à la commission consultative de suivi du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
- Participation à la Concertation pour l'aménagement du territoire : SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'équilibre du Territoire)
- Comité de suivi des fonds européens
- Biodiversité : membre du Comité Régional de la Biodiversité (représentation pour FNE Normandie)
- Schéma Régional des Carrières Normandie

- Thématique de l'eau : Conférence de la Baie du Mont Saint Michel
- Commission Régionale des Aides ADEME
- Groupement d'Intérêt Scientifique ECUME
- Conseil des chevaux : comité de pilotage EquuRES
- Agriculture :
 - COREAMR (Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural) et groupe Bonnes Pratiques Agricoles
 - Comité d'Orientation et de Suivi du Plan d'Action Régional nitrates (pas de réunion en 2022)
 - Comité de suivi glyphosate
 - CRIT (Commission Régionale d'Installation et de Transmission)
 - PRDAR (Programme Régional de Développement Agricole et Rural)
 - CRAEC (Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique)
 - Comité de suivi des fonds européens FEADERCROPSAV : comité Régional d'Orientation et de Suivi des Politiques de Santé Animales et Végétales





Au niveau départemental

- Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de la Manche
 - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) plénière et formations, « Nature », « Faune sauvage captive » (Calvados), « Sites et Paysages », « Carrières » (Calvados et Manche.).
 - Commission des Cultures Marines Calvados et Seine-Maritime
 - Commission départementale en matière d'urbanisme du Calvados
 - Commissions Départementales Chasse et Faune Sauvage (CDCFS), commissions spécialisées espèces susceptibles de provoquer des dégâts Calvados et Manche
- Commission Départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur de la Manche
 - Aménagement du territoire : Commissions départementales de la réservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers CDPENAF (Calvados et Orne), CDAF Calvados, CDAC Calvados
 - Carrières Manches et Calvados
 - Comité ressource en Eau de l'Orne
 - Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du Calvados
 - Comité Sécheresse Calvados et Manche
 - Comité Energie Renouvelable (EnR) Orne

Au niveau local

- **Nucléaire** : CLI ORANO LH, CLI CSM ANDRA, CLI Flamanville et EPR en construction, CLI Port militaire de Cherbourg, CRILAN Groupe Interclis Cherbourg
- **Manche** : CLE du SAGE Douve Taute, CLIS pôle de Cavigny, PLUI Coutances Mer et Bocage, CSS Saint Fromond, CSS Isigny le Buat, CCS ISDUND (installation de Stockage de Déchets Ultimes Non Dangereux), Conseil de développement de Saint-Lô Agglomération, Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, PCAET de Valogne
- **Orne** : PLUI des sources de l'Orne
- **Calvados** : CSS Billy Solicendre Argences, CSS Valnor, CSS SIRAC à Colombelles, Commission de suivi Charte de l'environnement Aéroport de Carpiquet, CSS REVIVAL, CSS GDE
- **Ville Caen Métropole** : Règlement Local de publicité (RLPI) de Caen, Conseil de Développement de Caen La Mer, Conseil de la Vie Associative de Caen, PCAET Caen la mer, Conseil Local de la Nature en Ville, Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Autres représentations

- Conseils d'administration : administrateurs d'Atmo Normandie, de Biomasse Normandie, de l'ANCCLI
- Le CREPAN est adhérent : du GRAINE, de FNE Normandie, partenaire associé de l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable), de S3A
- Rencontres institutionnelles DREAL
- Partenaire associé du Groupement d'Intérêt Public de l'ANBDD
- COPIL Elevage et zones humides (Parc des marais du Cotentin et Bessin)

Participation des administrateurs et bénévoles du CREPAN à des réunions, colloques, événementiels écologiques

Participation à la Prospective Agricole 2040 à l'invitation de la Chambre Régionale d'Agriculture, réunions UNICEM, 5^{ème} rencontre normande du Développement Durable au MoHo, Ateliers de concertation du PAT, réunion régionale de concertation sur le mix énergétique, Concertation ENCATE, Journée technique nationale Agrifaune au Lycée agricole de Coutances « concilier agriculture et faune sauvage », Marche pour le Climat, Colloque régional de la DREAL « Environnement et éolien en mer »...

Le CREPAN a également diffusé et participé à de nombreux webinaires de formation et de débats proposés entre autres par FNE. Il est notamment intervenu dans le webinaire sur les pesticides.

Au total, le CREPAN est représenté par un ou plusieurs bénévoles ou salariés dans plusieurs centaines de rencontres où il porte la défense de la nature et de l'environnement en Normandie.

Et aussi dans diverses manifestations en partenariat avec les collectifs associés : climat, biodiversité à Caen, à Paris et ailleurs...

Contribution aux consultations publiques

- Extension STEP du Nouveau Monde de Caen
- Projet Tramway de Caen
- Projet véloroute de Graye sur Mer
- Projet Hommage aux héros
- Référentiel HVE
- Projet 2 fois 1 voies Briouze-Sevrai
- Soutien au fret ferroviaire

Actions de sensibilisation développées par les bénévoles représentations officielles

Animations sur des stands

- Stand Place aux Assos à Caen
- Stand semaine du développement durable à l'Université de Caen
- Journée Portes Ouvertes de la Maison des Associations 1901
- Stand au FENO à Caen



Stand au FENO

Sorties nature (organisé par Annick Noël et Jean Belhomme)

Escapades nature du conseil départemental

Sorties adaptées aux aveugles et malvoyants, avec observations tactiles.

- **27 Août 2022** à Luc-sur-mer. **La laisse de mer, un écosystème qui change à chaque marée.**

Les anémones de mer fixées sur la jetée ont été les vedettes de la sortie, surtout quand l'une d'elles, mise en aquarium, a expulsé ses bébés, des miniatures de 2 mm. Une grande biodiversité a pu être observée sur un espace restreint, végétale avec les algues, et animale, mollusques, crustacés, vers...

- **15 octobre** au jardin des plantes de Caen. Sortie animée par Xavier Dussart, du jardin des plantes, Jean Belhomme et Annick Noël du Crepan. **Au pays des écorces...**leur grande diversité a été mise en évidence par la vue et le toucher. Leur formation et leurs rôles ont été expliqués.

Une heure sur la plage à marée basse, une heure dans un bar pour le bilan, avec un zoom sur un sujet particulier à chaque sortie. Année 2022.

- **PBZ n°55** : Le 19 mars à Luc-sur-mer Zoom sur « **La Moule et son byssus** », Une moule, ça bouge ! Démonstration de la fabrication des filaments à partir de la glande bysséale. Ainsi, la moule peut soit complètement se détacher pour aller au gré des flots, soit avancer filament par filament vers ses congénères, et ensemble former une moulière de reproduction.
- **PBZ n°56** : Le 18 juin. Les poissons du marché de Ouistreham, zoom sur « **les poissons plats** » Au bar, les plies, limandes, soles et turbots ont été examinés de près. Couchés sur un côté, ces poissons ont leurs deux yeux côte à côte sur la face supérieure. L'alevin a pourtant une forme classique mais au cours de son développement un des yeux migre et se place près de l'autre en position supérieure, tandis que le corps s'aplatit. Il en résulte la forme bien particulière de ces poissons qui nagent par ondulations du corps. Evoluant souvent au fond de la mer, ils se confondent avec leur environnement grâce à leur pigmentation changeante, ce qui les protège de leurs prédateurs.
- **PBZ n°57** : Le 9 octobre à Luc-sur-mer Zoom sur « **Les patelles et leur parcours** », un petit tour et revient au « nid ». Pour s'alimenter, la patelle s'en va râper le rocher pour se nourrir des micro-algues et des bactéries, et retourne à son point de départ. Les dents de sa radula contiennent de la goethite, le minéral organique le plus dur du monde.

- **PBZ n°58** : Le 12 novembre à Lion-sur-mer Zoom sur « **Les ligies, crustacés isopodes** ». Les crustacés isopodes sont les seuls crustacés à vivre et à se reproduire dans nos campagnes, les cloportes, mais nous les trouvons aussi sur nos plages, les ligies, et dans les abysses, les bathynomes. Une espèce littorale marine, l'idothée, participe à la reproduction d'une algue rouge en transportant des gamètes.



Ligie océanique

- **PBZ n°59** : Le 11 décembre à St Aubin-sur-mer Zoom sur « **Les espèces exotiques envahissantes** ». Les aliens littoraux nous envahissent, sachons-nous en protéger. Ils sont de tous types (algues, animaux...) venus d'ailleurs et suppriment nos espèces indigènes. Halte-là !

Biodiversité en ville – Opération de végétalisation des pieds de murs à Caen (Sylvain GIRODON et l'association Caen au Pied du Mur)



Nous avons continué le projet de végétalisation des pieds de murs. L'association a instruit 70 demandes qui ont été transmises à la ville et feront l'objet de travaux dans l'hiver.

Parmi ces demandes, il est à signaler celle du Conservatoire Chorégraphique National de Caen Normandie qui a souhaité s'impliquer dans la démarche et en a fait un axe fort pour lui en 2022. Nous les soutiendrons dans le choix des végétaux afin que la végétalisation vienne mettre en valeur le bâtiment noir du centre chorégraphique.

Le collège du Sacré Cœur, à la demi-lune a fait aussi sa demande. Le travail autour de cette végétalisation a été l'occasion de rencontres avec les éco délégués des classes du collège. Nous avons guidé une sortie dans le quartier afin que les élèves étudient ce qui est réalisable en matière de pieds de murs. Nous veillerons à apporter un soutien au collège dans la végétalisation par les élèves de ses pieds de murs.



Rue de Belvédère

Les demandes de végétalisation sont désormais possibles à titre individuel. Cependant l'association incite toujours à monter un projet de l'ensemble d'une rue en regroupant des voisins. L'opération de végétalisation est alors l'occasion de se regrouper pour parler écologie et agir ensemble ; Il en résulte parfois des groupes de voisins très soudés qui créent leur propre groupe WhatsApp et leur propre réseau de solidarité. La rue Albert 1er est à ce titre exemplaire. Ce n'est pas connu du grand public mais cela irrigue la vie locale. Cette année, des groupes se sont ainsi constitués rue de l'Ecureuil, rue de la Touques, rue de Cormelles, et rue de Lébissey.

A la suite des dramatiques incendies de forêt de l'été, l'association a souhaité agir localement en faveur de l'arbre et a lancé puis co-organisé avec un collectif d'associations locales, une soirée sur l'arbre en ville. Cette soirée du 3 novembre a permis de faire de la vulgarisation de l'écologie de l'arbre en ville auprès de la centaine de personnes présentes. Le collectif organisateur a lancé en fin de réunion le projet de l'écriture d'une charte de l'arbre pour Caen la mer. 2023 s'ouvre donc avec ce projet supplémentaire pour l'association. Ce projet de charte de l'arbre sera l'objet de partenariats tant avec d'autres associations, qu'avec des citoyens, des élus, des villes et la communauté de communes de Caen la mer.

Un petit groupe a continué de tenir régulièrement notre stand sur les marchés du boulevard Leroy et du fossé St Julien. Le président a participé à des émissions de radio sur les antennes locales : radio Phénix, radio Toucan, et enfin station B. La soirée sur l'arbre en ville a été relayée par la presse et en particulier par le site caennais Où trouver quoi à Caen. Les liens avec les autres associations porteuses du projet "au pied du mur" se renforcent au fil du temps. Une page web a été réalisée sur le site du CREPAN avec des liens vers chacune d'elles. La page de notre association fournit les explications et documents divers nécessaires aux caennais pour monter un projet de végétalisation des pieds de murs.

Actions du pôle Biodiversité

Déclinaison et développement de di

Cette année, le CREPAN a poursuivi son travail entamé il y a plusieurs années avec le collectif de travail situé au cœur des marais. Il est composé de cinq collectivités historiques (Basseneville, Brucourt, Goustranville, Hotot-en-Auge et Saint-Samson) et il s'est agrandi avec deux nouvelles communes : Périers-en-Auge et Victot-Pontfol.

Réhabilitations des mares avec le Programme Régional d'Actions sur les Mares (PRAM)

Le Programme Régional d'Actions sur les Mares en collaboration avec le CEN et le SMBD est décliné sur les cinq communes historiques du collectif. Alors que la commune de Brucourt a déjà fait l'objet de ce programme, celles d'Hotot-en-Auge et de Goustranville sont passées par le recensement de leurs mares en mars et en avril 2022. Les travaux de réhabilitation de mares dégradées (stade 4) ont eu lieu au cours de l'automne 2022 sous l'égide du SMBD. Au total, c'est 10 et 3 mares qui ont été restaurées respectivement sur les communes d'Hotot-en-Auge et de Goustranville. L'objectif pour le PRAM sur l'année 2023 sera de décliner ses actions sur les communes de Périers-en-Auge, Basseneville et Saint-Samson. Une première phase de recensement devrait se faire en début d'année pour des travaux de réhabilitation à l'automne.



Une des mares réhabilitées sur Goustranville

Plantation de haies

Un des principaux objectifs du collectif est la reconquête de la trame verte avec des plantations de haies pour améliorer le cadre de vie et l'accueil de la biodiversité communale. La commune de Goustranville a été la première à se lancer activement dans un processus de plantation. Le CREPAN l'a alors accompagné pour établir le cadre du projet, les linéaires à planter, la cartographie des enjeux de trame verte et les budgets estimatifs. Il semble intéressant de préciser ici qu'une partie du financement est en cours d'étude suite à la réponse à l'appel à projet Aux Arbres Citoyens de FNE qui s'est clos le 31/12/2022. Le début des travaux devrait avoir lieu en 2024. Les autres communes du collectif sont également intéressées par cette démarche. L'année 2023 sera donc l'occasion d'approfondir les objectifs et la mise en œuvre du projet avec ces communes.

Transmission agricole

L'année 2022 a vu émerger les questionnements autour de la transmission agricole et la volonté pour les élus d'agir sur la question agricole au sein des marais. Pour cela, le CREPAN a organisé avec l'ARDEAR et Terre de Liens une première réunion en septembre pour présenter le sujet et prendre en compte les volontés des élus. En premier lieu, les différents échanges ont mis en avant la nécessité de réaliser un diagnostic agricole communal (nom des exploitations, siège, type de culture, âge de l'exploitant, ...) pour relever les priorités. La seconde phase sera d'accompagner les agriculteurs en fin de carrière vers une transmission agricole. Pour cela, l'ARDEAR et Terre de Liens proposent des rencontres entre porteurs de projet et exploitants en fin de carrière. Il pourrait aussi être intéressant pour la commune de passer par la mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière qui nécessite, cependant, l'établissement d'un diagnostic foncier. À la suite de cela, la commune de Périers-en-Auge et le CREPAN ont travaillé ensemble pour établir la base d'un diagnostic agricole et mieux comprendre les enjeux sur leur territoire communal. L'année 2023 aura pour objectif de recenser les volontés des élus et les aider à faire les différents diagnostics souhaités que ce soit agricole ou foncier.

Déclinaison et développement de projets avec d'autres communes des Marais de la Dives

Stratégie foncière à Argences

Le CREPAN a un rôle d'accompagnement dans la mise en place de la stratégie foncière des communes. Ce projet ayant émergé en 2020, le CREPAN a accompagné Argences à l'initiation du projet avant de transmettre la mise en œuvre au CEN pour la phase opérationnelle. En fin d'année 2022, la commune a abouti à la définition exacte de la zone humide faisant l'objet de l'acquisition et elle a prospecté quelques parcelles pour valider sa stratégie et essayer d'accélérer l'acquisition de parcelles grâce aux aides de l'AESN.

Renaturation d'une friche urbaine sur la commune de Varaville



Une des mares Une partie de la zone en friche

La commune de Varaville a souhaité que le CREPAN l'assiste dans ses démarches de concertations et d'échanges auprès d'un organisme propriétaire d'une friche urbaine.

L'objectif est de réaménager cette zone initialement destinée à un parc immobilier vers un espace naturel à portée pédagogique (sentier nature, mare, panneau pédagogique) géré durablement. Cela permettrait de préserver un espace naturel le long de la bande littorale très touristique et urbaine ainsi que d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Suivi des PLU et accompagnement des communes

Plusieurs communes travaillent activement sur leurs PLU. Dans ce cadre, le CREPAN a été amené à accompagner et conseiller les communes sur certaines démarches que ce soit pour des modifications ou du classement d'espace naturel. Ce travail permet également de sensibiliser les élus sur les différentes thématiques environnementales (peupleraie, zones humides, haies, ...).

Travail avec les services GEMAPI de Normandie Cabourg Pays d'Auge

Le CREPAN a rencontré à plusieurs reprises les services GEMAPI de Normandie Cabourg Pays d'Auge pour échanger sur la gestion hydraulique des Marais par les ASA et sur la parcelle de Bavent. Concernant cette dernière, les services GEMAPI ont récupéré le dossier en fin d'année 2022 et n'ont, par conséquent, pas pu entamer les travaux prévus avant la crise du Covid en 2020. Dès lors, les travaux auront lieu à l'automne 2023 et les prospections seront réalisées courant 2023 et 2024.

Déclinaison et développement de projets agricoles

Animation des Mesures Agroécologiques et Climatiques (MAEC)

Depuis 2015, le CREPAN porte l'animation du dispositif MAEC sur le territoire des Marais de la Dives. La mise en place de la nouvelle programmation de la Politique Agricole Commune (PAC) ayant pris du retard et l'ensemble des exploitants (engagés pour 5 ans en 2015, 2016 et 2017) arrivant au terme de leurs contractualisations, ils ont eu la possibilité, le 15 mai 2022, de renouveler leurs engagements pour 1 an à partir des mesures proposées lors de la programmation de 2015-2020. Ainsi, ce sont 47 agriculteurs qui ont renouvelé leurs contractualisations cette année (85 agriculteurs informés et 53 rencontrés). Cela représente 1 510 ha de prairies permanentes en zone humide, soit 23,4 % de la surface de parcelles en zones humides déclarées à la PAC. Enfin, c'est la mesure portant sur la gestion de la pression de pâturage qui a été le plus sélectionnée avec 57 % de la surface totale.

Classement des zones humides

La cartographie des zones humides éditée par la DREAL doit obligatoirement être prise en compte dans de nombreux projets. Pour le CREPAN, elle permet principalement de rendre éligible une parcelle à la contractualisation d'une MAEC. Or, dans l'attente de la nouvelle programmation de la PAC et suite au retrait de plusieurs secteurs lors de la mise à jour de 2019 pour des problèmes de topologie, le CREPAN, de par sa connaissance du territoire et avec le retour des exploitants, a pu travailler avec la DREAL pour cibler et réintégrer ces parcelles lors des prochaines mises à jour. Ainsi, suite à l'actualisation de la cartographie des zones humides de la DREAL en 2022, la surface de zone humide sur le territoire des Marais de la Dives est passée de 9 034,2 ha (mise à jour de 2019) à 10 290,8 ha (+ 1 256,6 ha).

Autres projets agricoles

En parallèle de ses missions, le CREPAN est sollicité pour des projets pouvant impacter l'environnement comme la gestion et la réhabilitation des mares agricoles, la mise en place de haies, la consommation de parcelles agricoles pour l'urbanisation, le développement de projets agro-environnementaux, etc. Sur ce dernier point, le CREPAN a pu profiter de la présence d'Adèle, service civique dans le pôle biodiversité, pour réaliser une veille documentaire et un livret d'information à ce sujet.

Le CREPAN continue de se mobiliser sur les thématiques suivantes :

Lutte contre la populiculture

Thème à partir duquel l'animation des Marais de la Dives par le CREPAN a débuté, la lutte contre la populiculture est toujours présente dans les actions des chargés de missions. Ainsi, tous les ans, une veille des parcelles de peupleraies est réalisée et elle révèle que 387 ha des marais sont toujours conduits en peupleraies, que 6 ha ont été exploités et que 12 ha ont été replantés en 2022. De plus, il est régulier que des propriétaires interrogent le CREPAN sur les possibilités d'exploitations de leurs peupleraies et la conduite préférentielle à suivre après la récolte (3,7 ha cette année).

Obligation Réelle Environnementale

Ce dispositif foncier de protection de l'environnement permet de mettre en place, sur la base du volontariat, une protection sur ses biens immobiliers au travers d'un contrat librement établi. Ce dispositif très intéressant permet d'appliquer une protection sur le foncier allant jusqu'à 99 ans. C'est France Nature Environnement Normandie qui se positionne en tant que cocontractant mais le CREPAN, au travers des compétences des chargés de missions, a apporté son expertise technique et environnementale pour la rédaction de 3 ORE qui devront être signées au début de l'année 2023.

Partenariats avec les autres acteurs locaux

Afin d'assurer une animation territoriale cohérente et efficace sur les Marais de la Dives, le CREPAN a su, au fil des années, développer un réseau de partenariats important qui lui permet de répondre à l'ensemble des questions techniques et/ou réglementaires. C'est également un vecteur de reconnaissance de l'importance de cette zone humide et du patrimoine naturel qu'elle abrite. Ces partenariats peuvent notamment être illustrés par les exemples suivants :

Les Amis des Marais de la Dives

Les Amis des Marais de la Dives est une association locale reconnue par l'ensemble des acteurs du territoire. Elle œuvre pour la préservation des zones humides en réalisant des inventaires, en sensibilisant le grand public et en établissant divers partenariats. Le CREPAN l'intègre dès que possible dans ses différents projets de territoire : restauration de zone humide, inventaires naturalistes, expertises, etc.





La Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados

Les gabions occupent une grande partie des Marais de la Dives avec plus de 230 mares sur les 10 000 hectares de zone humide. Le CREPAN a donc initié un partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados pour réaliser des inventaires sur des gabions et ainsi connaître un peu plus le rôle de ces terrains dans l'accueil de la biodiversité. Les inventaires devraient avoir lieu au printemps prochain.

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives

Le territoire d'animation de cette structure est l'ensemble du bassin versant de la Dives. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives a fait appel à un bureau d'étude pour réaliser une étude sur la dynamique fluviale de la Dives. L'objectif est d'accompagner les collectivités dans la définition de leur système d'endiguement. Le CREPAN participe aux COTECH et COPIL de cette étude et échange à de nombreuses reprises avec eux sur diverses thématiques.

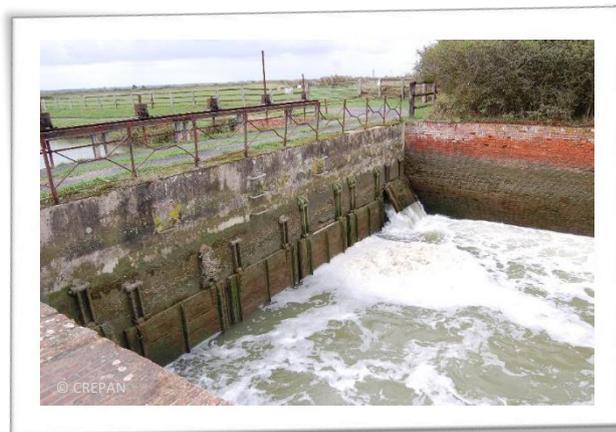


Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie

CREPAN travaille sur plusieurs thématiques en collaboration avec le CEN. Il participe notamment aux groupes de travail sur la création d'un « Label Mares » qui permettra de mettre en avant les propriétaires agissant pour la préservation des mares, à la déclinaison locale du PRAM et il veille sur les foyers d'Espèces Exotiques Envahissantes et les cartographie pour les transmettre à la brigade.

Accompagnement des ASA et étude hydraulique

Le CREPAN travaille en collaboration depuis plusieurs années avec les deux principales Associations Syndicales Autorisées (ASA) du territoire. L'objectif de l'animation du CREPAN sur cette thématique est d'élaborer un calendrier de gestion sur l'ensemble du territoire pour obtenir une cohérence hydrographique. Les interactions entre le système fluvial de la Dives et le réseau de fossés ainsi que leur fonctionnement respectif sont complexes et difficiles à analyser, et si l'étude actuellement dirigée par le SMBD permettra d'affiner sa compréhension, il n'existera toujours pas d'itinéraire technique précis de la gestion menée par les ASA sur les marais. Le CREPAN a donc développé une étude, dans le cadre du CTEC du bassin de la Dives, pour réaliser une synthèse des méthodes de gestion des ASA ainsi que le recensement des ouvrages importants. Cette étude a permis de mieux appréhender les méthodes de gestion et les problématiques liées aux besoins en eau pour les usagers, pour la biodiversité et/ou pour la zone humide. L'objectif de 2023 sera d'accompagner les ASA dans l'amélioration de leurs pratiques pour l'environnement et les usagers. La mise en place de la GEMAPI sur la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge a également permis une mobilisation plus importante des acteurs et une concertation accrue sur ces thématiques. En parallèle, les ASA de la Vie et de la Viette (sur la partie la plus en amont des marais) ont demandé l'aide du CREPAN pour la révision de leurs statuts et la cartographie de leurs territoires en vue de leur fusion afin d'optimiser leur gestion et leur impact sur le milieu.



Barrage de Saint-Samson

Actions de sensibilisation et de formation

Service National Universel (SNU)

Le pôle biodiversité s'est greffé au pôle éco-consommation de FNE Normandie pour intervenir auprès des jeunes volontaires du SNU (15-17 ans). L'objectif de ces interventions a été de les sensibiliser à l'environnement local, leur faire découvrir des actions faciles à mettre en place dans leur espace de vie et les amener à améliorer leurs pratiques au quotidien. Ces interventions ont eu lieu au mois de juin au lycée agricole du Robillard et au mois de juillet au lycée Laplace.



SNU à Saint-Pierre-en-Auge

Festival de l'Excellence Normande

Dans le cadre du FENO, le CREPAN et FNE Normandie ont été invités à tenir un stand pour sensibiliser les visiteurs aux actions et démarches en faveur de l'environnement qui sont portées par l'association et que les particuliers peuvent mener. Ce sont plus de 600 personnes qui sont venues échanger sur le stand avec l'ensemble de l'équipe salariée.

Fête du miel

La commune de Dozulé organise chaque année la fête du miel au mois de septembre. Le CREPAN ayant déjà travaillé avec elle, il a donc répondu positivement pour tenir un stand biodiversité et zones humides à la fête du miel. Une quarantaine de personnes qui ont été sensibilisées à la biodiversité locale, les pollinisateurs et l'importance des zones humides.

Les Enfants du patrimoine



Dans le cadre des journées du patrimoine, le CREPAN propose depuis quelques années aux groupes scolaires des animations nature en partenariat avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Calvados. L'objectif étant de comprendre les paysages qui composent les marais de la Dives, leur environnement, leur fonctionnement et leur histoire à travers différents ateliers : lecture du paysage, découverte de la biodiversité (flore, faune terrestre et aquatique), l'historique des marais.

Collège Jean Moulin

La mise en place de deux demi-journées d'animation auprès des éco-délégués du collège de Jean Moulin fait suite à un partenariat de longue date entre le CREPAN et cet établissement sur les questions d'éco-consommation. La première demi-journée a permis aux animateurs de présenter la biodiversité locale, son accueil (nichoirs, mangeoires, hôtel à insectes, ...), les moyens de l'observer et les méthodes de prospection citoyenne facile à mettre en place. La seconde avait pour objectif la fabrication par les éco-délégués d'aménagement pour accueillir la biodiversité. Avec l'aide de l'équipe technique, la trentaine d'éco-délégués ont pu construire deux hôtels à insectes, trois nichoirs à oiseaux et un nichoir à chauve-souris.



Suivi national des ENI (Effets Non Intentionnels des pesticides) en zone agricoles



Depuis 2013, le CREPAN continue de suivre la biodiversité de parcelles agricoles sur le pays de Falaise dans le cadre d'une convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture. Les populations de vers de terre, d'oiseaux, de coléoptères et le suivi de la flore de bords de champs sont autant de relevés effectués chaque année et remontés au réseau de suivi de plus de 500 parcelles au niveau national. Régionalement, ce sont 33 parcelles intégrées au réseau ENI et le CREPAN en suit dorénavant 9.

Suivi des ormes plantés en 2007

Le CREPAN a continué le suivi des 5 plantations d'ormes effectuées en 2007 en partenariat avec le Cémagref (devenu depuis IRSTEA et maintenant intégré à l'INRAE). Cette année, les circonférences des troncs des ormes de Banneville sur Ajonc ont été mesurées et les données transmises à Eric Collin, responsable du suivi national. L'article qu'il a rédigé sur le bilan de cette action démarrée en 2007 a été publié dans la revue scientifique forestière internationale « iForest ».



Actions juridiques

Pollution de la Siette et du ruisseau de la poterie - Condamnation de l'exploitant

Une pollution de la rivière de la Siette et du ruisseau de la Poterie a été constatée par des bénévoles du CREPAN en juillet 2019 sur la commune du Molay-Littry. Cette pollution continue a été provoquée par un déversement d'effluents organiques non traités provenant de la SARL Ferme du Mesnil, exerçant une activité d'élevage et de transformation de volailles. L'association a déposé une plainte contre X et s'est constituée partie civile pour les faits de pollution des eaux. Par une ordonnance du 16 mars 2022, le CREPAN a été reçu en sa constitution de partie civile et la prévenue a été condamnée d'une part au paiement d'une amende de 500 euros et d'autre part, à verser à l'association 1000 euros au titre de son préjudice moral et 250 euros au titre des frais engagés pour la procédure.

Utilisation illicite de produit phytosanitaire sur le Polder Tesnières (Osmanville) - Condamnation de l'exploitant

Au cours du mois de mai 2020, les agents de l'OFB ont constaté un traitement à l'herbicide à proximité immédiate de plusieurs fossés sur des parcelles du Polder Tesnières, sur un linéaire d'environ 1,1 km. Les inspecteurs de l'OFB ont également relevé une mise en culture sur 2,5 km sans respecter la zone de non-traitement réglementaire de 5 mètres à distance des fossés, partie intégrante du réseau hydrographique. Les parcelles appartenaient à la SCEA le WIGWAM, exploitée par M. DIGARD, agriculteur ayant déjà fait l'objet de poursuites et condamnations pour des faits similaires en 2017. Ces traitements et mises en culture étant probablement à l'origine de dérives des produits phytosanitaires dans le réseau hydrographique, le CREPAN et FNE Normandie ont déposé plainte et se sont constituées partie civile devant le Tribunal correctionnel de Caen. Les associations ont sollicité la réparation de leurs préjudices à hauteur de 3.600 euros chacune. Par un jugement correctionnel du 29 novembre 2022, M. DIGARD a été condamné au paiement d'une amende de 1500 euros, la SCEA le WIGWAM à 10000 euros d'amende dont 7000 avec sursis, et à indemniser chacune des associations à hauteur de 1000 euros en réparation du préjudice moral et 400 euros au titre des frais engagés pour la procédure.

Projet de Parc Éolien de Ger et Saint George de Rouelley - Cassation et renvoi devant la Cour administrative d'appel de Nantes

Sur pourvoi de l'association pour le développement durable de l'Ouest Ornaïs et de ses environs et autres, le Conseil d'Etat, par un arrêt du 21 avril 2022, a annulé l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes du 19 juin 2020 et renvoyé l'affaire devant cette même cour pour qu'il soit à nouveau statué sur l'appel de la Sté Vent d'Oc et du Ministère en charge de l'environnement contre le jugement du Tribunal administratif de Caen du 18 octobre 2018 qui a annulé l'autorisation au motif notamment de l'insuffisance de l'étude d'impact sur le volet Chiroptère. Le Conseil d'Etat a cassé l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes considérant qu'elle n'avait pas apprécié le moyen soulevé relatif à l'incohérence du projet de parc éolien avec la charte du parc naturel régional Normandie-Maine, sans se prononcer sur les autres moyens soulevés. En conséquence, les parties, dont le CREPAN, sont amenées à défendre à nouveau en appel et ce sur l'ensemble des moyens soulevés et sur de nouveaux moyens.

Utilisation illégale de produits à base de dichloropropène (substance interdite), dans le bassin des carottes de créances

Pour rappel, suite à leur condamnation, les producteurs de carottes, l'entreprise de travaux agricoles et les deux personnes ayant permis l'achat des produits interdits, ont fait appel principal du jugement du Tribunal correctionnel de Coutances en date du 1^{er} septembre 2021. Le CREPAN a interjeté appel incident et défendu conjointement avec FNE, FNE Normandie et Manche-Nature à l'audience qui s'est déroulée les 28 et 29 novembre 2022.

Le délibéré a été annoncé au 10 février 2023. (Une sanction plus forte a été prononcée contre la personne ayant fait venir le produit d'Espagne et vendu aux producteurs de Carottes pour utilisation (6 mois de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende). Le préjudice du CREPAN a été réévalué à 800 euros de dommages et intérêts par prévenu déclaré coupable soit 9 600€ et voit ses frais remboursés à hauteur de 600€ au total (50€ par prévenu)).

2022 en chiffre

- **3 décisions de justice** rendues sur l'année 2022.
- 2 en première instance et 1 en cassation (sur pourvoi d'autres associations)
- 2 décisions rendues devant le juge judiciaire et 1 devant le juge administratif
- **3 décisions favorables**
- 2 décisions définitives
- **2000€ de dommages et intérêts** décidés par les juges en réparation du préjudice moral subi suite à des pollutions.
- **650€ de remboursement de frais de justice**



NOS PUBLICATIONS

Nos publications périodiques

Nos réseaux sociaux

À compter du 12/07/2022 les réseaux sociaux du CREPAN permettant de diffuser actualités, astuces, vidéos, etc. ont rejoint ceux de FNE Normandie.

De janvier à juillet, on compte 286 personnes abonnées à notre compte Instagram, 136 sur LinkedIn et 43 sur Twitter.

La page Facebook du CREPAN est suivie par de 1 408 personnes. En 2022, nous avons diffusé 47 publications.



LinkedIn
CREPAN



Facebook
Crepan



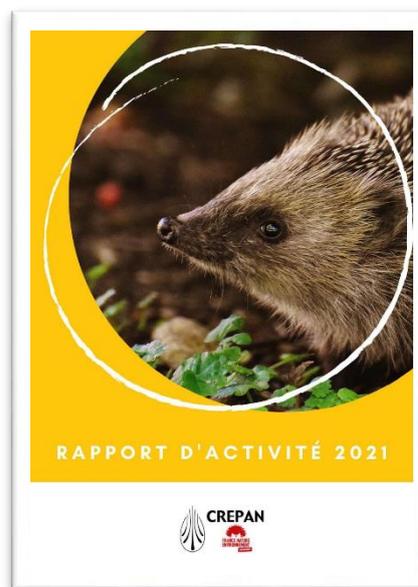
Instagram
@crepannormandie



Twitter
@CREPANNormandie

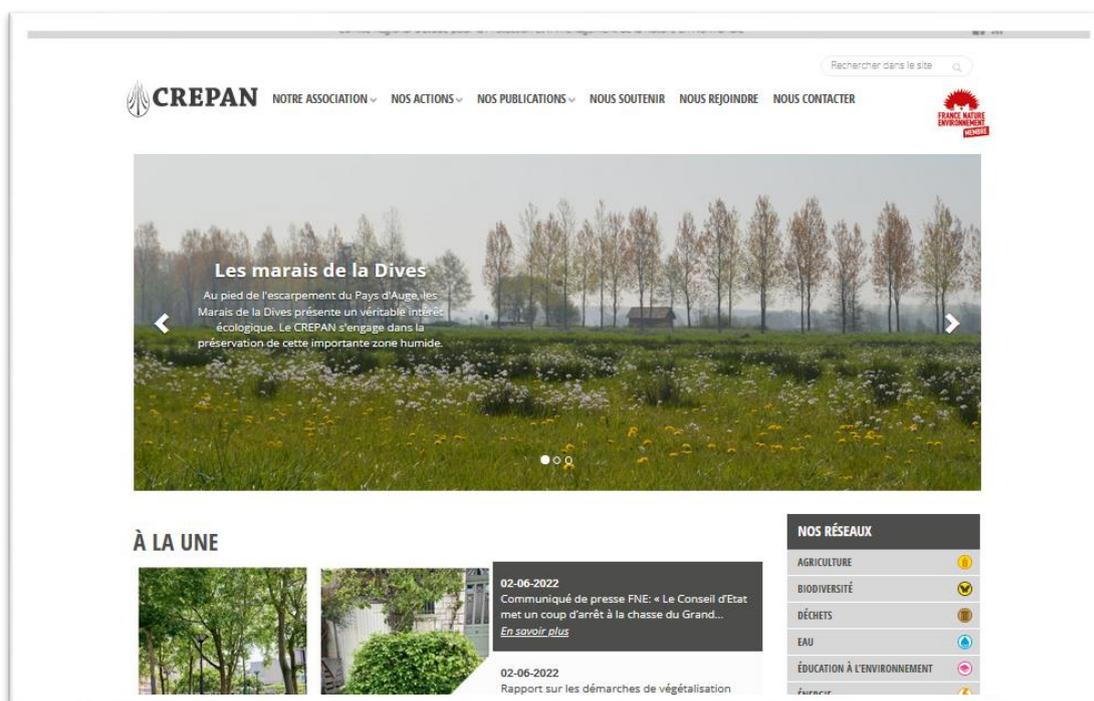
Rapport d'activité 2021

Notre rapport d'activité recense toutes les actions menées par notre association au cours de l'année. Ce document présente également le fonctionnement de l'association. Vous pouvez consulter nos [rapports d'activités](#) dans la rubrique « Nos publications » de notre site internet.



Rapport d'activité 2021

Cette année, 42 articles ont été publiés et 36 événements (PBZ, Webinaires, sorties...) ont été relayés sur le site du CREPAN.



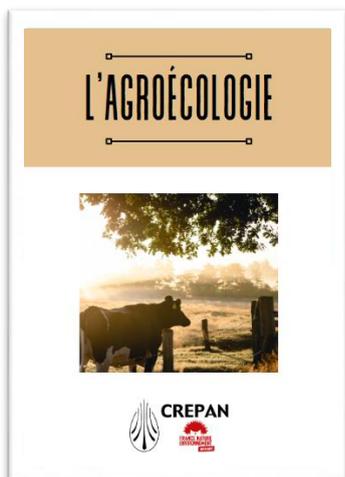
Nos outils



Les trésors botaniques du Château de Caen



Note relative à l'anguille



Livret d'information sur l'agroécologie



Guide de ressources RÉGAL Normandie

Tous les ouvrages sont disponibles sur le site du CREPAN : www.crepan.org

- [Guide des missions bénévoles](#)
- [Agir avec nous](#)
- [Fiche thématique sur le jardin](#)
- [Argumentaire : les intérêts à mettre un PAT](#)
- [Guide méthodologique : mettre en œuvre une opération de glanage](#)



© CREPAN

NOS RELATIONS

Relation avec France Nature Environnement

FNE Normandie

Le CREPAN est membre de la fédération régionale FNE Normandie. En 2022 :

- **Joël Gernez** (trésorier du CREPAN) est membre du directoire de FNE Normandie
- **Claudine Joly** (présidente du CREPAN) est membre du directoire de FNE Normandie
- **Arlette Savary** (secrétaire du CREPAN), et **André Berne** (vice-président du CREPAN) sont membres du CA FNE Normandie.
- Le CREPAN participe de plus autant que possible aux réunions de travail, de concertation et de formations organisées par FNE Normandie : juridique, eau, forêt, pollution lumineuse...

FNE National

France Nature Environnement est la fédération nationale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Au travers de ses associations membres, FNE rassemble plus de 900 000 adhérents sur l'ensemble du territoire français.

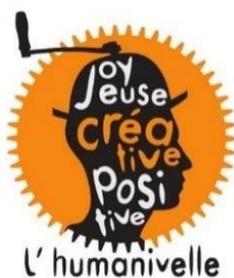
La structure est appuyée sur le travail de très nombreux bénévoles et d'environ 40 salariés. Elle est organisée en réseaux thématiques.



Le CREPAN est impliqué dans 4 d'entre eux :

- **Annick Noël** est membre du Directoire du réseau ESEN (Éducation Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature)
- **Claudine Joly** est membre du Directoire du réseau agriculture, impliquée auprès des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement pour les questions pesticides et abeilles.
- **André Berne, Julien Benoist** et **Raphaël Chauvel** font partie du réseau Eau et milieux aquatiques.
- **Nathalie Villermet** est membre du réseau Prévention et Gestion des déchets.

Ils s'engagent avec nous : associations adhérentes



POUR LA TRANSITION DES QUARTIERS SUD-OUEST DE CAEN





© Pixabay

Retrouvez-nous sur www.crepan.org



CREPAN

